

AMNESTY INTERNATIONAL

Synthèse destinée aux médias

Index AI : AMR 46/018/2006 (Public)
Bulletin n° : 166
ÉFAI
11 juillet 2006

Embargo : 11 juillet 2006 05h00 TU

Pérou. Les femmes pauvres et marginalisées sont exclues du système de santé maternelle et infantile

Faits et chiffres

Le conflit armé interne

Le conflit armé interne (1980-2000) a opposé l'État péruvien à deux groupes d'opposition armés : le *Partido Comunista del Perú "Sendero Luminoso"* (PCP-SL, Parti communiste du Pérou « Sentier lumineux ») et le *Movimiento Revolucionario Túpac Amaru* (MRTA, Mouvement révolutionnaire Túpac Amaru).

Ce conflit a fait 23 969 morts et « disparus » – 79 p. cent d'entre eux étaient des habitants des zones rurales et 56 p. cent des paysans (*Comisión de la Verdad y Reconciliación* [Commission vérité et réconciliation], 2003).

Les pauvres représentent 85 p. cent des victimes des atteintes aux droits humains commises pendant le conflit (Commission vérité et réconciliation, 2003).

L'accès aux soins de santé aujourd'hui

Près de 25 p. cent des Péruviens (environ 6,5 millions de personnes) n'ont pas accès aux soins médicaux de base (Étude nationale sur la santé, 2000).

La majeure partie du budget de la santé est dépensée dans les zones les plus riches – en 2005, environ 40 euros par habitant ont été attribués aux régions où vivent les populations les plus riches, contre 19 euros par habitant aux régions les plus touchées par la pauvreté (Consortio de Investigación Económica y Social [CIES], 2005).

Lima, la ville la plus riche du pays, compte 22 médecins, 11 infirmières et trois obstétriciens pour 10 000 habitants. Huancavelica, l'une des villes les plus pauvres, dispose de quatre médecins, trois infirmières et deux obstétriciens pour 10 000 habitants (Instituto Nacional de Estadística e Informática [INEI], 2003).

La moitié de la population péruvienne n'a pas accès aux médicaments – 60 p. cent dans les zones rurales (Organisation panaméricaine de la santé [OPS], 2002).

Au Pérou, 49 p. cent de la population vit sous le seuil de pauvreté – 70 p. cent dans les zones rurales

(Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit de toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale susceptible d'être atteint, 2004).

Un quart de la population péruvienne (soit environ 6,8 millions de personnes) n'a pas accès à l'eau potable – 40 p. cent dans les zones rurales (*Défensor del Pueblo* [médiateur national], 2005).

Les femmes

Au Pérou, 410 femmes sur 100 000 meurent en couches. Sur le continent américain, seuls Haïti, le Guatemala et la Bolivie – les trois pays les plus pauvres des Amériques – ont un taux de mortalité maternelle plus élevé (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2004).

Dans le pays, une femme meurt toutes les huit heures de complications liées à un accouchement (2^e Conférence nationale de la santé, 2005).

Les femmes sont deux fois plus nombreuses à mourir en couches dans les régions pauvres du pays que dans les autres (Ministère de la Santé, 2005).

La plupart des décès de femmes et d'enfants – en particulier ceux provoqués par des complications lors de l'accouchement, des infections et, dans le cas des enfants, par la malnutrition et les diarrhées – auraient facilement pu être évités avec des soins médicaux appropriés.

Pour des questions de croyances et de pratiques traditionnelles, 90 p. cent des femmes indigènes vivant dans le district de Río Santiago, dans le département de l'Amazonas, préfèrent accoucher chez elles (étude du Plan binational de développement).

Les enfants

À Lima, ville la plus riche du Pérou, 17 nouveaux-nés sur 1 000 meurent à la naissance. Dans les zones les plus pauvres du pays, ce chiffre atteint 89 sur 1 000 (INEI, 2000).

Dans le pays, 45 p. cent des décès concernent des enfants de moins de cinq ans (2^e Conférence nationale de la santé, 2005).

Un quart des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique – entre 75 et 80 p. cent dans les zones rurales (Ministère de la Santé, 2002).

Les services de santé

En 2002, le gouvernement péruvien a mis en place une assurance maladie intégrale (*Seguro Integral de Salud* [SIS]) destinée à garantir aux plus pauvres l'accès aux services de santé de base.

Fin 2005, l'État péruvien a adopté son premier Programme relatif aux droits humains, dont la question de la santé est une des priorités.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>